



Aide pour définir les points de retraite

Par **KERMAREC**, le **10/04/2008** à **14:32**

Bonjour, j'ai préparé mon dossier pour ma retraite en fin de cette année. Il semble que mes points n'aient pas été tous pris en compte. Faire la preuve est difficile car mes documents concernant les points ont disparus dans un incendie avec une grande partie des certificats de travail et feuilles de paye (sur le relevé de carrière ils ont retrouvé 99% de mon activité, mais le nombre de points reste limité?!?). Par ailleurs, le dossier que j'ai reçu ne fait pas mention de la différence entre ma retraite des cadres et ma retraite employé. Comment puis-je faire pour pouvoir vérifier cela alors que mes différents courriers aux services compétents sont restés lettres mortes? (je fais partie des longues carrières j'ai 57 ans j'ai commencé à 14 ans et j'ai été cadre ces 23 dernières années) bien cordialement
PS: un conseiller juridique serait le bienvenue pour prendre cette affaire en charge (Yvelines)